

Compte rendu d'Assemblée Générale Extraordinaire

Association Sporting Union Agenais Tennis de Table (SUA TT)

Adresse : 2 rue Baudin 47000 AGEN

A AGEN, le 2 juillet 2021

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille vingt et un, le deux juillet à dix-neuf heures, les membres de l'association SUA TT, déclarée à la préfecture du Lot & Garonne, sous le numéro 1 / 04945 et publiée au Journal Officiel, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à AGEN, au siège de la dite association.

Les convocations écrites ont été faites régulièrement par le conseil d'administration en date du 24 juin 2021, conformément à l'article 23 des statuts de l'association.

L'assemblée est présidée par M. SANZ Michel, assisté de M. VICENS Miguel, en sa qualité de directeur sportif de l'association.

Sont également présents les membres suivants de l'association :

- M. TEDO Jean,
- M. BUFFAT Pierre,
- M. TEDO Laurent,
- M. BOUNYAVONG King,
- M. GOSSEREZ Romain,
- M. DERRAB Malik,
- M. LOUGNON Bruno,
- Mme CARAIRE Marilyne,
- M. BIDONDO Damien,
- M. RIEM Tanguy,
- M. BASSERAS Louis,
- Mme VANLERBERGHE Christine,
- M. MACORIG Daniel,
- M. LE BERRE Anthony,
- M. LASSERRE Florian,
- M. TAILLIEU Jérôme,
- Mme LE BERRE Carole,
- M. RIEM Noah,
- M. TESTARD DE MARANS Bertrand,
- M. LOUGNON Hugo,

- Mme RIEM Lily,
- M. NOILHAC Maxime (excusé, a remis une délégation de pouvoir)

- M. KLAJMAN Alain, Adjoint au Maire d'Agen en charge des Sports, invité non votant
- M. GIFFARD Gérard, président du Comité Départemental 47 Tennis de Table, invité non votant

En conséquence, le quorum prévu par l'article 19 des statuts étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil et pointage, allocution de bienvenue du président,
2. Election du président, vice-président, secrétaire (article 9 des statuts),
3. Election des membres du comité directeur (au moins 12 membres) et de ses représentants à la Ligue et au Comité Départemental.

Allocution de bienvenue

M. SANZ Michel ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale extraordinaire.

Le président expose ensuite les raisons de la convocation, à savoir la nécessité de procéder à de nouvelles élections du comité directeur et du bureau d'administration de l'association, du fait de la fin du précédent mandat.

Il décide de ne pas se représenter à la fonction de président de l'association.

Première résolution

A l'unanimité des voix, l'assemblée procède à l'élection du nouveau bureau d'administration de l'association, constitué ainsi de la manière suivante :

- M. LE BERRE Anthony, président,
 - M. TEDO Laurent, vice-président et trésorier,
 - M. BASSERAS Louis, trésorier adjoint,
 - Mme VANLERBERGHE Christine, secrétaire,
 - Mme RIEM Lily, secrétaire adjointe,
- membres élus pour 4 ans et choisis en son sein.

Deuxième résolution

L'assemblée procède à l'élection des membres du comité directeur de l'association.

Sont ainsi élues à l'unanimité des voix au comité directeur, les personnes suivantes :

- M. TEDO Laurent,
- M. BUFFAT Pierre,
- M. GHETTEM Patrick,
- M. BASSERAS Louis,
- Mme VANLERBERGHE Christine,

- Mme RIEM Lily,
- Mme CARAIRE Marilyne,
- M. LOUGNON Bruno,
- M. BIDONDO Damien,
- M. DERRAB Malik,
- Mme LE BERRE Carole,
- M. RIEM Tanguy,
- M. GOSSEREZ Romain.

Troisième résolution

Sont élus également à l'unanimité des voix, M. LE BERRE Anthony et Mme LE BERRE Carole, comme étant les représentants de l'association SUA TT au Comité Départemental Tennis de Table de Lot & Garonne et à la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table.

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
M. SANZ Michel déclare la séance levée à 19 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président sortant et le secrétaire.

Fait à AGEN
Le 2 juillet 2021

Le président

Le secrétaire